

Bureau International Catholique de l'Enfance

Rapport financier Exercice clos le 31 décembre 2009

Préambule

Le résultat du Bice pour l'exercice 2009 ressort en excédent de 56 K€ contre une perte de 161 K€ en 2008.

Ce résultat n'a pu être obtenu que grâce à des legs et donations particulièrement importants (243 K€) ainsi que par une aide au financement du coût de la prospection de nouveaux donateurs consentie par la Fondation Pro Pueris pour 150 K€.

La reconstitution de la base de donateurs, indispensable au développement de la collecte a en effet nécessité un investissement particulièrement important en 2009. Les premiers résultats de cet investissement sont encourageants, puisque le nombre de donateurs, malgré la période de crise de l'économie, s'est très légèrement accru.

I. Le compte d'emploi des ressources

La présentation du compte d'emploi des ressources a été modifiée pour respecter la nouvelle règle comptable. Le CER n'est plus comparatif avec l'exercice précédent, et il met en évidence les ressources reçues du public (collecte) et l'emploi qui est fait de ces seuls fonds.

Les ressources

Les produits de la générosité du public : 2.685 K€

La collecte, presque exclusivement réalisée par le bureau de Paris, s'élève pour l'exercice à 2.685 K€ contre 2.609 K€ pour l'année 2008 soit une légère hausse de près de 3%.

La collecte en France auprès du public est en progression de 2,3% à 2.406 K€.

Les legs et autres libéralités, inclus dans le chiffre de la collecte, représentent 243 K€ contre 201 K€ l'exercice précédent, et 285 K€ en 2007. L'augmentation des legs, dont le coût de

collecte est marginal, est pour le Bice un enjeu essentiel. Les éléments disponibles à ce jour laissent à penser que le niveau des legs 2010 devrait être équivalent à 2009.

Les autres fonds collectés : 2.383 K€

Ces fonds recueillis auprès d'organismes publics et d'institutions et fondations diverses pour le financement de projets spécifiques représentent 2.383 K€ (dont 397 directement reçus par nos bureaux en Afrique).

Ils comprennent 110 K€ de subventions des coûts de l'appel de Genève de juin 2009 reçus de divers organismes publics ou de Pro Pueris ainsi que 150K€ d'aide au financement de la prospection consentie par Pro Pueris.

Hors ces subventions exceptionnelles, les fonds collectés pour les projets sont en diminution de près de 13%

Les autres produits : 62 K€

Les autres produits (cotisations, produits financiers, ventes de cartes de voeux) représentent 62 K€, montant nettement inférieur à l'exercice précédent (108 K€), du fait d'une part de la baisse de la rémunération de nos disponibilités, d'autre part d'une diminution sensible de la vente de cartes de voeux.

Les emplois

Les missions sociales : 3.492 K€

Le coût des missions sociales est constitué par :

- Les programmes sur le terrain pour 3.213 K€ en diminution de 7% en parallèle avec la diminution des financements obtenus de nos bailleurs de fonds.
- Le coût des actions de sensibilisation, formation et promotion des politiques de l'enfance pour 279 K€, dont 106 K€ correspondent à celui de l'appel de Genève de juin 2009, intégralement financé par les recettes ci-dessus. Les autres coûts correspondent à ceux de plaidoyer de la Représentation Permanente et de l'activité de l'unité Recherche et Développement, à hauteur de 173 K€. Ils sont en diminution de 10% grâce à une attention particulière portée à la maîtrise des coûts du bureau de Genève.

Les frais de recherche de fonds : 1.106 K€

Ces frais sont, contrairement aux exercices précédents, en forte augmentation (+23% déduction faite de l'aide exceptionnelle accordée par Pro Pueris) . La nécessaire reconstitution de notre fichier de donateurs par des actions de prospection (mailing ou téléphone) représente

un coût élevé, mais indispensable si nous voulons espérer voir notre collecte auprès de nos donateurs fidèles retrouver le niveau nécessaire au financement de nos actions.

Les frais de fonctionnement et autres charges : 687 K€

- Frais de communication : 296 K€ contre 298K€ en 2008
Ces frais ont également fait l'objet d'une vigilance particulière et restent au niveau de l'exercice précédent.
- Autres charges : 391 K€ contre 549 K€ en 2008
Il s'agit des frais de gestion financière, administrative et statutaire et des coûts du Secrétariat Général. Ils sont en forte diminution, l'exercice précédent ayant été grevé du coût du 60^e anniversaire.

Le compte spécial Tsunami

Les éléments relatifs à l'emploi des ressources récoltées au titre du Tsunami début 2005 ne sont plus présentés distinctement. Au 31 décembre 2009, les fonds dédiés affectés aux projets relatifs à ce sinistre ne sont plus que de 119 K€.

II. Le compte de résultat

Le compte de résultat ne diffère du compte d'emploi des ressources que par la présentation des frais par nature et non par objet de ces frais.

Le résultat d'exploitation ressort négatif de 124 K€ contre un résultat négatif de 199 K€ en 2008.

Corrigé de la variation des fonds dédiés, ce résultat ressort positif de 79 K€ contre un résultat négatif de 191 K€ en 2008.

Le résultat net ressort en excédent de 56 K€ contre un déficit de 161 K€ en 2008.

III. Le bilan

Les comptes de bilan n'appellent que peu de commentaires :

- Les fonds dédiés représentent 1.018 K€ contre 1.222 K€. Sur ce montant, les fonds dédiés « Tsunami » représentent 119 K€ (contre 149) et les autres fonds 899 K€ (contre 1.073).
- La trésorerie, y compris les placements à court terme et les dons 2009 encaissés en 2010 s'élève à 1.599 K€. Déduction faite des fonds dédiés, elle s'élève à 581 K€ (contre 465).
- Les fonds dédiés ont, pour l'essentiel, été versés sur des comptes bancaires spécifiques, distincts du compte de fonctionnement. Le placement, exclusivement monétaire, de

ces fonds a été réalisé avant la clôture afin de dégager les revenus financiers correspondant.

- Compte tenu du résultat déficitaire de l'exercice, les fonds propres du Bice s'élèvent à 639 K€ contre 582 K€ au 31/12/2008.

PERSPECTIVES 2010

L'année 2009 aura été pour le BICE une année de stabilisation de la collecte par reconstitution de notre fichier des donateurs. Cette reconstitution a nécessité un investissement important que la Fondation Pro Pueris a partiellement financé. Cet effort doit être poursuivi en recherchant de nouveaux donateurs à moindres coûts. Les résultats obtenus en 2009 permettent d'envisager cet objectif.

Ce rapport financier ne peut ignorer les conséquences qu'ont eues sur 2009 et qu'auront sur 2010 les décisions prises par l'assemblée de Bice Deutschland, collecteur de fonds pour nos projets en Afrique, principalement auprès de bailleurs, de prendre son indépendance par rapport au Bice en devenant KiRA.

En premier lieu, le financement de nos activités en Côte d'Ivoire n'a plus été assuré à compter de novembre, ce qui nous a amenés à consacrer sur nos fonds propres une charge de 30 K€ pour décembre. Nous avons obtenu de Pro Pueris le financement de ces activités en Côte d'Ivoire jusqu'en juin 2010, et la nouvelle Délégation pour l'Afrique recherche activement les financements qui nous permettront de continuer nos activités dans ce pays au-delà de cette date.

En second lieu, KiRA a cessé ses versements pour le projet en République Démocratique du Congo en février 2010. Là aussi la nouvelle Délégation pour l'Afrique recherche les financements qui permettront, peut-être avec une réduction de nos ambitions, de mener à bien ces projets.

Les questions de financement de nos activités en Afrique, le développement de la collecte et la maîtrise de nos frais généraux seront incontestablement l'enjeu de l'année 2010 pour le Bice.

Paris le 15 avril 2010

Le Trésorier

Christian de Chastellux